

# LE DÉBAT PUBLIC SUR L'AGRICULTURE

## COMPTE-RENDU D'UN DEBAT MAISON

### INFORMATIONS SUR LE DEBAT MAISON

Lieu : NANCY

Date : Vendredi 18 septembre

Nombre de participants : 11 ( 5 hommes et 6 femmes) + 3 agriculteurs

### Quel thème principal avez-vous abordé ?

Qu'est-ce que nous attendons des différents modes de productions agricoles en terme :

**1 de qualité de l'alimentation pour notre santé**

**2 de sauvegarde et de protection de l'environnement et de la biodiversité**

Cette réunion a été organisée par une équipe de membres du mouvement « Poursuivre » de Nancy avec la participation de 3 agriculteurs, pratiquant différents modes de culture (biologique, traditionnelle-raisonnée et de conservation) dont l'un est professeur d'agriculture.

## **A partir de ce thème, quels sujets ont émergé ? Quels constats ou diagnostics ont été exprimés sur ces sujets ?**

Nous avons commencé par faire une présentation des objectifs généraux de la PAC, ainsi que les résultats de l'enquête sur les responsabilités des agriculteurs attendus par notre société. L'assemblée a constaté que les deux thèmes abordés au cours de cette réunion sont en phase avec les attentes principales de la société française et européenne : « fournir une nourriture sûre, saine et de qualité élevée » ainsi que « protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique ».

L'assemblée a constaté que les agriculteurs sont en évolution, en recherche et se « technicisent » pour s'adapter à la demande sociétale. Toutefois, toutes les recherches et les expérimentations ne sont pas abouties ;

Les participants à ce débat représentent un échantillon de la population ; ils méconnaissent les recherches et se sentent à la merci des lobbies, des médias qui simplifient à l'extrême la situation et placent la société dans un faux dilemme entre ce qui est bon et d'avenir et les productions plus classiques ou inconnues du grand public et représentent le passé.

## **Les participants étaient-ils globalement d'accord sur ces constats, ou des avis divers, voire opposés, se sont-ils exprimés ?**

### **Comment les points d'accord et de désaccord étaient-ils justifiés ?**

(Si des exemples précis ont été utilisés par les uns et par les autres pour justifier leur position, pensez à les citer).

Les points de désaccord ont surtout porté sur :

- la capacité ou non de l'agriculture bio à satisfaire tous les besoins de la société ;
- l'incapacité de l'agriculture bio à maintenir la qualité des sols et la biodiversité ;
- l'élevage traditionnel et l'élevage de masse qui a fait diminuer par exemple la production laitière de la France, sans que le bien-être animal et la qualité des produits se justifient ;

Les participants ont estimé que :

- L'agriculture bio correspond à une niche, certes importante, mais que tous les individus ne peuvent y avoir accès ;
- L'agriculture de conservation des sols, certes très expérimentale mais développée par certains agriculteurs est une agriculture d'avenir ;
- La suppression de tous les produits chimiques, ne peut-être que progressive ;

## Les participants ont-ils formulé des propositions ? Quelles étaient ces propositions ? Comment étaient-elles justifiées ? Ont-elles rencontré des critiques ?

La première partie de la réunion a consisté en la présentation des modes d'agriculture par les agriculteurs ; s'en est suivi un débat avec questions, observations et suggestions entre participants et avec les professionnels. Cette première séquence a duré 2 heures. Dans une deuxième partie de la réunion l'animateur a commencé par proposer une liste de propositions qui semblait correspondre au débat ; propositions qui ont été corrigées, validées par l'ensemble, y compris les agriculteurs présents. Les propositions finales sont les suivantes :

1. La nécessité d'application des normes identiques aux produits importés (et à leur mode de production) comme aux produits agricoles européens ;
2. L'agriculture conventionnelle n'a pas d'avenir. Il importe d'y mettre fin mais progressivement par la gestion des subventions ;
3. Le plus nocif pour la santé et l'environnement ce sont les insecticides ; mais les herbicides sont surtout sur-utilisés par les non-agriculteurs (gestionnaires de réseaux, collectivités locales...) qu'il faut régir en parallèle ; on ne peut pas les supprimer totalement et immédiatement pour l'agriculture malgré leur nocivité, sans alternative. Les décisions doivent avoir un caractère européen et non national ;
4. L'agriculture de conservation maintient la biodiversité des sols et capte le carbone, elle évite également l'érosion des sols ; c'est un modèle nouveau à développer par le biais d'un financement spécifique ;
5. L'agriculture biologique et l'agriculture de conservation maintiennent le paysage rural ; sa reconstitution et son entretien (haies ...) devraient faire l'objet d'un financement spécifique, pour les services rendus, hors production agricole ; cette suggestion de soutien financier pourrait s'étendre à d'autres services rendus à la collectivité comme le crédit carbone ;
6. L'agriculture biologique favorise la polyculture ; c'est un produit spécifique sans usage de produit de synthèse ; tous les consommateurs ne peuvent y avoir accès en permanence à cause du coût - **désaccord sur la notion de surcoût des produits biologiques en période de production et sur l'opportunité de renforcer la polyculture compte tenu de la diminution de la consommation de produits d'élevage et d'autres type d'élevage plus importants qui n'engendrent pas de maltraitance animale ;**
7. Toute production locale est à favoriser au regard du bilan carbone (quel que soit le type de commerce afin de ne pas rester sur des magasins de niche) ;
8. Il est important de favoriser le développement du marché des produits bio, et d'initier la promotion des produits issus de l'agriculture de conservation ; toutes deux permettent notamment une économie d'énergie fossile ;
9. Les critères relatifs à l'agriculture (usage et quantité des entrants, qualité santé, impact sur la biodiversité et l'environnement, le bien-être animal) de chacun des différents modes de cultures : agriculture biologique, agriculture de conservation, agriculture raisonnée doivent faire l'objet d'information (par exemple étiquetage..) et d'éducation des citoyens.